

Zencard, la carte qui simplifie ta vie !

www.zener.tg

N°101 | Jeudi 06 août 2026 | **PRIX DE VENTE : 300 F CFA**

**IMAGINE
DEMAIN**

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE

**27 NOV
13 DEC
2026**

**FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOMÉ**

Foire de toutes les opportunités

Thème
Lomé, Hub du commerce et des investissements en Afrique

+1300 Exposants +800.000 Visiteurs 900.000 m² d'espace

EXPOSITIONS RENCONTRES B2B FORMATIONS DIVERTISSEMENTS

CETEF TOGO-2026

+228 91207070 / 91207070 / 78500000
www.cetef.tg

TOGO 2040 :
Doubl
et réduire la pauvreté grâce à un secteur privé moteur

SECTEUR PRIVÉ TOGOLAIS :
Nathalie Kouassi-Akon (SFI) identifie les chantiers prioritaires pour accélérer la transformation économique

LONATO :
Le pari continue les dimanches, avec **Loto Détente**

FIL :
Une réduction de 70 % accordée aux femmes entrepreneures et aux jeunes entrepreneurs

ÉCONOMIE & DÉVELOPPEMENT

BOAD

Pages 3 à 6

935,8 milliards FCFA de financements mobilisés en 2025, avant un nouveau cap à 6 500 milliards FCFA d'ici 2030

151^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de la BOAD : Plus de 344 milliards de FCFA approuvés pour financer 11 nouveaux projets ■ La BOAD cofinance des plateformes multifonctionnelles hybrides au Togo pour améliorer le quotidien des populations et préserver le climat ■ Installation réussie sur le marché financier japonais : La BOAD réalise avec succès sa première émission obligataire Samurai durable de 25 milliards de yens ■ La BOAD et la CICA-RE s'allient autour de l'assurance et de la réassurance ■ 2^{ème} Conseil d'administration de la Fondation BOAD : 207,9 millions FCFA alloués à des projets à fort impact au Bénin et au Togo

Togo 2040 : doubler le niveau de vie et réduire la pauvreté grâce à un secteur privé moteur

Doubler le niveau de vie moyen des Togolais et ramener le taux de pauvreté sous la barre des 15 % : c'est l'ambition affichée par le Togo à l'horizon 2040. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement mise sur un rôle accru du secteur privé, au cœur d'un atelier approfondi, organisé avec l'appui du Groupe de la Banque mondiale à Lomé.

Les jalons de la vision 2040 du Togo ont été posés lors de la retraite gouvernementale des 11 et 12 juin 2026 à Kara. Dans la continuité de cette démarche, mais également dans le cadre de la préparation de sa feuille de route 2026-2031, le gouvernement togolais veut renforcer l'implication du secteur privé comme acteur central dans la transformation du pays. Il a organisé un atelier de concertation approfondi « Deep drive » avec le secteur privé afin d'élaborer une série de propositions communes pour atteindre les résultats escomptés de la Vision 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031.

La rencontre a réuni à Lomé, le 30 juillet 2026, le pouvoir public, le Groupe de la Banque mondiale, le Patronat, la Chambre de commerce et d'industrie, les grandes entreprises du Togo, ainsi que des experts internationaux de premier plan. L'atelier a porté sur trois secteurs prioritaires, à savoir l'agro-industrie, la logistique et le transport, et l'énergie, tout en mettant l'accent sur le renforcement du dialogue public-privé. Il devrait permettre d'identifier les mesures prioritaires à prendre, les investissements structurants à mobiliser et les modalités de partenariat public-privé à renforcer pour une mise en œuvre effective de la Vision et de la Feuille de route. À l'ouverture de la rencontre, Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire générale de la Présidence du Conseil, a rappelé le caractère stratégique de la concertation.

« Cette assise se tient à un moment décisif dans la transformation sociale, politique et économique de notre pays, marqué par l'achèvement de la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, le passage à une nouvelle ère politique et institutionnelle plus inclusive et plus participative, la formulation d'une vision partagée à long terme pour notre pays et l'élaboration de la Feuille de route gouvernementale 2026-

2031 comme instrument opérationnel », a-t-elle déclaré.

Doubler le PIB par habitant et ramener le taux de pauvreté à moins de 15 %

Pour concrétiser la Vision 2040, le gouvernement togolais ambitionne de promouvoir « un nouveau modèle de croissance davantage tiré par l'investissement privé afin de créer plus de richesses et d'emplois ».

« Ce niveau d'ambition exige de mieux valoriser nos atouts naturels et stratégiques pour stimuler une croissance économique durable, inclusive et davantage portée par le secteur privé. C'est pourquoi le gouvernement entend engager l'action publique sur les secteurs à fort potentiel de valeur ajoutée et d'emplois pour les jeunes et les femmes, tels que l'agro-industrie, la logistique et les transports », a indiqué Dr Sandra Ablamba Johnson.

Elle souligne toutefois la nécessité de lever les contraintes qui limitent encore le développement du secteur privé, notamment l'accès à une énergie fiable et abordable, au foncier, aux compétences et au numérique. « C'est à cette condition que nous pourrions sécuriser les investissements privés, notamment les investissements directs étrangers et nationaux, et créer les conditions d'une croissance plus productive, plus compétitive et créatrice d'emplois », a-t-elle ajouté.

Le Groupe de la Banque mondiale accompagne le Togo dans ce processus à travers son appui à la formulation de la Vision 2040 et au développement économique et social du pays.

La SFI réaffirme son engagement aux côtés du Togo

Présente à l'atelier, Nathalie Kouassi-Akon, la Directrice de division Golfe de Guinée de la Société Financière Internationale (SFI), la branche du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, a insisté sur le rôle déterminant des entreprises dans la transformation



Autour de la ministre Sandra Ablamba Johnson, à la table d'honneur, de gauche à droite sur l'image : Edem Tengué, ministre délégué chargé de l'Économie maritime ; Badanam Patoki, ministre de l'Économie et de la Veille stratégique ; Nathalie Kouassi-Akon, directrice de division Golfe de Guinée de la Société financière internationale (SFI) ; Thierry Awesso, vice-Président du Conseil national du patronat ; et Charles Gafan, Président de l'Association des grandes entreprises du Togo.

économique.

« 90 % des emplois sont portés par le secteur privé. L'ambition d'atteindre une croissance économique moyenne de 7 % par an, condition essentielle pour doubler le niveau de vie moyen d'ici à 2040 et ramener le taux de pauvreté national à moins de 15 % de la population ne se fera pas sans le secteur privé. C'est là l'enjeu de ce séminaire. »

Concernant l'agro-industrie, la logistique et les transports et l'énergie, Nathalie Kouassi-Akon estime que « les ambitions sont importantes en ce qui concerne la contribution attendue du secteur privé au finance-

Investissements : la montée en puissance du privé face aux contraintes des financements publics

La réalisation des ambitions de la Vision 2040 nécessitera une mobilisation accrue des capitaux privés. Selon Dr Sandra Ablamba Johnson, les financements publics seuls ne pourront pas répondre aux besoins liés à la transformation structurelle de l'économie.

« Dans un contexte mondial marqué par des incertitudes liées aux différentes crises, avec comme corollaire la raréfaction et le renchérissement des

de 118,2 %. Cette dynamique est principalement portée par le secteur privé, dont les investissements ont plus que doublé, passant de 588,7 milliards de FCFA à 1 386,1 milliards de FCFA.

« C'est pour cela que le Président du Conseil a fait du secteur privé un partenaire de choix dans la mise en œuvre de sa vision de développement, en mettant en place des mécanismes divers d'écoute que sont la Cellule climat des affaires, dont il assure la présidence et le Cadre de concertation Etat-secteur privé pour lequel le pilotage technique est assuré par le Ministère des finances et du budget », a conclu la ministre.

L'agro-industrie, la logistique, le transport et l'énergie au cœur des travaux de groupe

Après la séance plénière, marquée par les discours d'ouverture, la présentation du cadrage stratégique et les échanges avec des experts internationaux venus du Maroc et de l'île Maurice, les participants se sont répartis en trois ateliers thématiques consacrés à l'agro-industrie, à la logistique et au transport, ainsi qu'à l'énergie.

Ces travaux de groupe avaient pour objectif de renforcer le dialogue public-privé et d'identifier des réformes prioritaires ainsi que des plans d'action à porter par le secteur privé, avec l'accompagnement du gouvernement.

La session de clôture a été consacrée à la restitution des travaux et des principales recommandations formulées par les différents ateliers.



Vue partielle de la salle en plénière

ment de la feuille de route et notamment dans ces trois grands domaines ».

Elle a également réaffirmé l'engagement du Groupe de la Banque mondiale aux côtés du gouvernement et des acteurs privés togolais. « Le Groupe de la Banque mondiale se tient aux côtés du gouvernement et du secteur privé togolais pour relever les défis identifiés mais aussi saisir les opportunités multiples dont regorgent ce beau pays à travers nos instruments de financement et d'appui au renforcement des capacités », a-t-elle indiqué.

conditions de financements, les budgets publics ne suffisent plus à relever le défi de la transformation structurelle de l'économie », a-t-elle expliqué.

À titre illustratif, elle relève qu'après avoir atteint un pic de 514,5 milliards de FCFA en 2023, les investissements des administrations publiques se sont établis à 458,6 milliards de FCFA en 2025.

A l'inverse, la formation brute de capital fixe a enregistré une progression soutenue entre 2020 et 2025, passant de 845,5 milliards de FCFA à 1 844,8 milliards de FCFA, soit une hausse

BOAD : 935,8 milliards FCFA de financements mobilisés en 2025, avant un nouveau cap à 6 500 milliards FCFA d'ici 2030

L'année 2025 fut la dernière étape de mise en œuvre du Plan stratégique Djoliba 2021-2025 de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). La Banque a poursuivi son engagement en faveur du développement économique et social de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), à travers des financements destinés aux secteurs prioritaires.

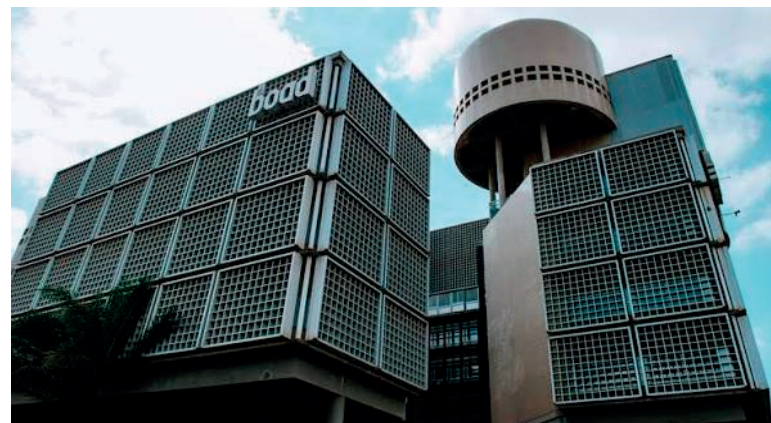
Elle a ainsi approuvé 935,8 milliards FCFA de financements en 2025, dont 732,78 milliards FCFA au titre des prêts à moyen et long termes, représentant 78,3 % du volume total approuvé. Ces ressources ont été principalement orientées vers des investissements structurants à fort impact économique et social.

La répartition sectorielle des engagements traduit les grandes priorités de la Banque. Le secteur des Transports et des TIC/Digitalisation arrive en tête avec 269,9 milliards FCFA, suivi de celui de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui a bénéficié de 269,2 milliards FCFA. Le secteur de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire a, pour sa part, mo-

bilisé 162,4 milliards FCFA. En parallèle, la BOAD a consacré 6,77 milliards FCFA aux études de préparation de projets.

Horizon 2030

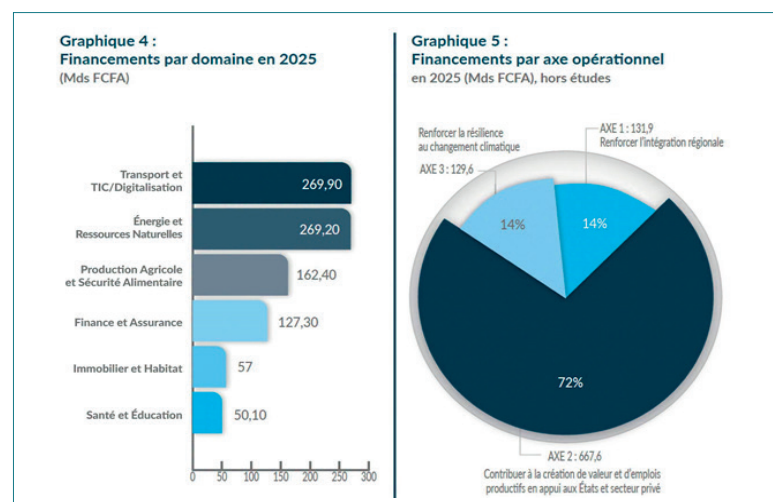
Après Djoliba 2021-2025, la Banque ouvre une nouvelle phase avec son nouveau cadre stratégique baptisé « Plan Djoliba... La Suite » (2026-2030). S'appuyant sur les acquis enregistrés au cours des cinq dernières années, cette nouvelle feuille de route vise à amplifier l'impact des interventions de la BOAD, avec un objectif de 6 500 milliards FCFA de financements sur la période 2026-2030, soit près du double des engagements programmés dans le précédent plan stratégique. Pour concrétiser cette ambition, la BOAD articule son action autour de trois axes majeurs destinés à accompagner les transformations économiques, sociales et environnementales de l'espace communautaire. Le premier axe consiste à « accélérer l'intégration et l'autonomie stratégique ouest-africaine ». La BOAD entend ainsi poursuivre son soutien aux investissements dans les secteurs



Siège de la BOAD à Lomé.

de l'énergie, du numérique, de l'agriculture et des transports, tout en renforçant son rôle dans l'origination, la préparation et la structuration de projets intégrateurs à dimension régionale. Le deuxième axe porte sur l'ambition d'« impulser un progrès social et économique inclusif ». Dans ce cadre, la Banque prévoit d'intensifier son accompagnement en faveur des micros, petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que des infrastructures sociales essentielles dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, de l'accès à l'eau potable, de l'assainissement, des pistes rurales et des services de transport.

Le troisième axe est consacré au renforcement de la résilience climatique de la région. La BOAD prévoit de mobiliser davantage les instruments de la finance climat afin d'accroître son soutien aux projets d'adaptation au changement climatique, de réduction des impacts environnementaux et de transition énergétique. Avec « Plan Djoliba... La Suite », la BOAD entend ainsi franchir une nouvelle étape dans son rôle de partenaire stratégique du développement de l'UEMOA, en privilégiant des investissements capables de générer des impacts durables sur les économies et les populations de la région.



Graphiques présentant la répartition des financements par domaine d'intervention et par axe opérationnel en 2025. (Source : BOAD).

151^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BOAD : Plus de 344 milliards de FCFA approuvés pour financer 11 nouveaux projets

Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a tenu le 26 juin 2026 à Lomé, sa 151^e session ordinaire sous la présidence de Serge Ekue, Président du Conseil d'administration et de la banque.

Les travaux ont permis aux administrateurs de valider l'octroi de 11 nouvelles opérations pour un montant global provisoire s'élevant à 344,577 milliards de FCFA portant à 10 834,1 milliards de FCFA, le montant global des financements de la banque depuis sa création en 1973. Ces investissements ciblent des secteurs stratégiques pour la croissance économique de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, notamment la sécurité alimentaire, l'accès à l'énergie, les infrastructures, l'éducation et le secteur privé. La rencontre a permis au Conseil d'administration d'émettre un avis favorable sur l'état de re-

couvrement des créances sur prêts de la BOAD au 31 mai 2026. Les administrateurs ont aussi examiné une demande de dérogation au principe de territorialité des interventions de la BOAD dans le cadre de deux concours envisagés en faveur de la Société Financière Internationale (SFI) et de PROPARGO ; et la note relative à la levée des immunités et privilèges de la BOAD dans le cadre de la mise en place d'un troisième concours de Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC) en faveur de l'institution. Le Conseil s'est penché sur plusieurs dossiers inscrits pour information, notamment le bilan des réalisations à mi-parcours des prévisions financières de



Vue partielle de la salle lors de la 151^e session du Conseil d'administration.

l'exercice 2026, le rapport annuel 2025 sur la mise en œuvre des Principes pour une Banque Responsable (PRB) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI), ainsi que le compte-rendu de la session

ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union tenue le 27 mars 2026. Par ailleurs, la session a aussi permis d'approuver le procès-verbal de la 150^{ème} réunion tenue les 25 et 26 mars 2026 à Dakar au Sénégal.

Pour rappel, la BOAD est l'institution financière de développement commune aux pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec pour mission de promouvoir le dé-

veloppement équilibré de ses États membres et de favoriser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest par le financement de projets prioritaires de développement.

Chrystelle.

La **BOAD** cofinance des plateformes multifonctionnelles hybrides au Togo pour améliorer le quotidien des populations et préserver le climat

Outil de lutte contre la pauvreté en milieu rural, la plateforme multifonctionnelle constitue une solution d'accès aux services énergétiques de base. Ainsi, elle facilite la transformation des produits agricoles, réduit la pénibilité de certaines tâches et favorise le développement d'activités génératrices de revenus. Lorsqu'elle est alimentée par un système hybride combinant le diesel et l'énergie solaire, la plateforme multifonctionnelle réduit ses coûts d'exploitation et améliore sa productivité. Un modèle cofinancé par la BOAD au Togo.

Le Projet d'hybridation des moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles repose sur un financement de 11 milliards de FCFA mobilisé par plusieurs partenaires : la BOAD, le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM), l'État togolais et les bénéficiaires. L'implantation d'une plateforme multifonctionnelle dans une localité vise à accroître les revenus des populations rurales et à améliorer leur accès aux services sociaux de base (éducation, santé et hydraulique), en offrant l'accès aux services énergétiques de base et en favorisant le développement des activités économiques.

Un outil au service du développement rural

La plateforme multifonctionnelle est une infrastructure énergétique qui associe un moteur à différents équipements destinés à la transformation agroalimentaire (moulin, décortiqueuse, égreneuse, râpeuse de manioc, presse à huile, etc.) ainsi qu'à des activités artisanales (postes de soudure, meuleuses, équipements de menuiserie, entre autres). Elle peut également être raccordée à des réseaux d'adduction d'eau potable ou de distribution d'électricité afin d'alimenter des infrastructures communautaires telles que les écoles, les centres de santé ou les réseaux hydrauliques. Infrastructure d'énergie décentralisée au sein des localités rurales enclavées, elle remplace les efforts physiques traditionnellement fournis par les populations dans leurs activités quotidiennes.

Un changement concret pour les femmes et les communautés

La plateforme allège les corvées quotidiennes des femmes et leur permet de gagner du temps. Autrefois, certaines d'entre

elles, y compris des femmes enceintes, parcouraient plusieurs kilomètres pour aller moudre le maïs dans les villages environnants, une corvée qui pouvait mobiliser des heures. Avec l'installation d'une plateforme dans leur localité, ces déplacements deviennent inutiles et la transformation des produits agricoles peut désormais s'effectuer sur place. Ce gain de temps favorise également une meilleure scolarisation des enfants, en particulier des jeunes filles, souvent contraintes d'abandonner l'école pour aider leurs mères dans les travaux domestiques. Les plateformes contribuent en outre à l'électrification des centres de santé et apportent un peu d'électricité dans des villages qui en étaient jusque-là privés.

Le solaire complète désormais le diesel

Initialement alimentées exclusivement au diesel, les plateformes multifonctionnelles peuvent désormais fonctionner grâce à une hybridation associant moteur diesel et énergie solaire photovoltaïque.



Illustration d'un panneau solaire photovoltaïque. (Photo : BOAD)

Auparavant, l'approvisionnement en gasoil constituait un véritable défi dans certaines localités rurales. Son transport, son stockage et son coût représentaient des charges importantes pour les communautés gestionnaires des plateformes.

Grâce au projet d'hybridation, les bénéficiaires ne dépendent plus uniquement du carburant fossile et disposent désormais d'une source d'énergie renouvelable, plus propre et plus durable. L'accès à ces plateformes hybrides permet ainsi d'offrir des services énergétiques plus fiables et plus abordables. Pour la BOAD, cette initiative

à effet de serre et de limiter la dépendance aux énergies fossiles. Le fonctionnement solaire réduit fortement les émissions liées à l'exploitation, tout en améliorant la gestion des coûts et la durée de vie des équipements », souligne la banque.

Des résultats observés sur le terrain

Les 9 et 10 juillet 2026 à Lomé, la BOAD a organisé un atelier de capitalisation consacré aux résultats et aux enseignements issus de deux initiatives mises en œuvre au Togo. La première initiative concernait l'évaluation des impacts en-

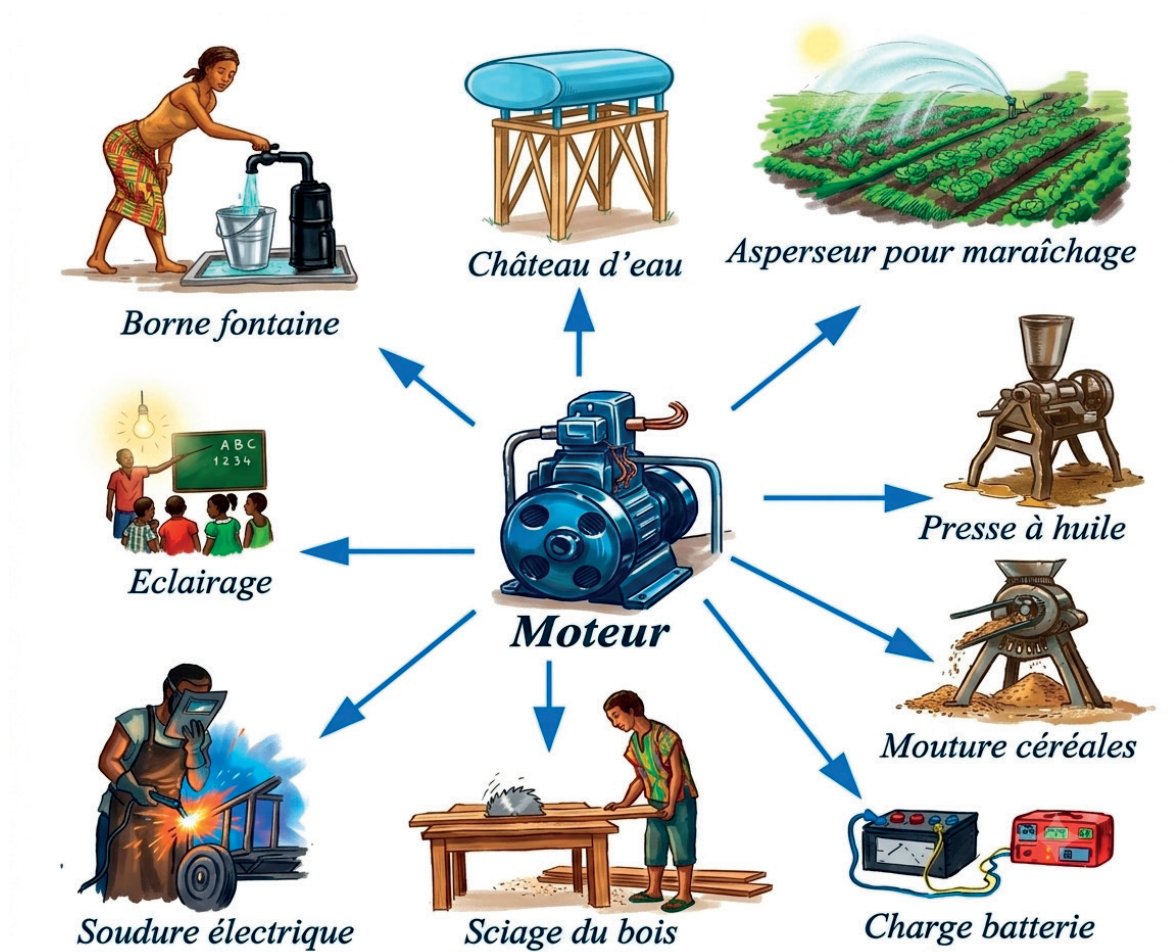


Illustration du fonctionnement d'une plateforme multifonctionnelle. Les activités qui y sont rattachées sont multiples.

vironnementaux et socio-économiques du Projet d'Hybridation des moteurs diesel des Plateformes Multifonctionnelles par un système solaire photovoltaïque.

Selon des experts de la Banque, l'évaluation réalisée sur 14 plateformes a permis d'apprécier les effets des interventions sur la réduction des émissions de CO₂ et des particules fines, ainsi que sur les conditions de vie des bénéficiaires. Les analyses montrent également un meilleur accès aux services de transformation, une baisse des coûts pour les usagers et un gain de temps dans les activités quotidiennes. Ces évolutions soutiennent aussi les revenus locaux, avec un impact marqué pour les femmes utilisatrices.

« Ce projet combine transition énergétique, développement économique local et inclusion sociale, avec des effets qui s'installent dans la durée », souligne la banque.

Les résultats constituent désormais un argument solide pour mobiliser de nouveaux financements en vue de poursuivre l'hybridation des plateformes multifonctionnelles.

Joseph MB.

INSTALLATION RÉUSSIE SUR LE MARCHÉ FINANCIER JAPONAIS :

La BOAD réalise avec succès sa première émission obligataire Samurai durable de 25 milliards de yens

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), banque multilatérale de développement de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), a officialisé avec succès, sa première émission publique d'obligations Samurai durables, levant un montant global de 25 milliards de yens (environ 87,5 milliards de FCFA).

L'opération, la toute première émission publique d'obligations Samurai durables réalisée par une banque multilatérale de développement (BMD) s'est déroulée le 24 juillet 2026.

Elle s'est faite à travers une émission en deux tranches composées de 21,7 milliards de yens d'obligations à trois ans et de 3,3 milliards de yens d'obligations à cinq ans.

L'opération revêt également un caractère exceptionnel en raison de son émission sans garantie, illustrant la confiance des investisseurs japonais dans la qualité de crédit de la BOAD et dans son mandat de développement.

Les obligations ont obtenu les notations « A » de la Japan Credit

Rating Agency (JCR) et « Baa1 » de Moody's, permettant à la banque d'accéder à un large éventail d'investisseurs institutionnels japonais.

Un coup de maître

La réussite de l'opération marque l'entrée de la BOAD sur le marché japonais des obligations Samurai publiques. Elle s'inscrit, dans la foulée, dans la confirmation par Moody's Ratings de la note de crédit d'émetteur à long terme de la banque à Baa1, assortie d'une perspective stable. Cette notation reflète la solidité du profil de crédit de la BOAD ainsi que sa capacité à diversifier ses sources de financement, dont cette opération constitue une illustration tangible et vient ainsi conforter la



La BOAD réalise avec succès sa première émission obligataire Samurai durable de 25 milliards de yens.

stratégie de la Banque visant à diversifier ses ressources et à élargir sa base d'investisseurs à l'échelle internationale.

L'émission a suscité un vif intérêt auprès d'une base diversifiée d'investisseurs, comprenant des sociétés de gestion d'actifs, des compagnies d'assurance-vie, des établissements financiers régionaux ainsi que

des investisseurs internationaux, témoignant de la confiance accordée au profil de crédit de la BOAD et à sa mission de développement à long terme.

Il faut noter que le succès de cette opération est le fruit d'une solide stratégie de communication mise en place par la BOAD avec les investisseurs et

destinée à mieux faire connaître la région UEMOA et la banque auprès de la communauté financière japonaise et à nouer des relations durables avec de nouveaux partenaires financiers.

Après une première tournée de sensibilisation amorcée dans le sillage de la Conférence internationale de Tokyo sur le dévelop-

pement de l'Afrique (TICAD) en août 2025, puis un second cycle de rencontres en juin 2026, la banque a su tisser des liens durables avec ses nouveaux partenaires au Japon, couronnés par une conférence téléphonique et un placement, menés de maître ce mois de juillet.

Pour la BOAD, cette incursion réussie sur le marché japonais constitue une étape majeure dans la mise en œuvre de sa stratégie de diversification de ses sources de financement, d'élargissement de sa base d'investisseurs et de renforcement de ses relations stratégiques avec les investisseurs japonais. Elle valide aussi l'engagement de la banque à mobiliser des sources de financement innovantes afin de soutenir un développement économique et social durable dans l'espace UEMOA.

Chrystelle

La BOAD et la CICA-RE s'allient autour de l'assurance et de la réassurance

Le partenariat entre la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Compagnie Commune de Réassurance des États membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CICA-RE) franchit une nouvelle étape avec la signature d'un nouvel accord destiné à renforcer la collaboration entre les deux institutions dans les domaines de l'assurance et de la réassurance.

Les documents de ce nouveau partenariat stratégique ont été paraphés le 7 juillet 2026 par Abdoulaye Daffé, vice-Président de la BOAD et Karim Diarassouba, Directeur général de la CICA-RE.

Inscrit dans la lignée des orientations respectives des plans stratégiques « Djoliba ... La Suite » de la BOAD et « CICA-RE AMBITION 2029 » de la CICA-RE, le nouveau partenariat vise à instaurer une synergie opérationnelle durable entre les deux institutions à travers le partage d'expertise technique, le renforcement des capacités des équipes, la mobilisation de solutions de couverture d'assurance adaptées aux projets financés, ainsi que la promotion de mécanismes innovants de ré-

duction des risques au sein de l'écosystème financier régional. A travers ce partenariat, les deux institutions réaffirment leur volonté commune de bâtir un écosystème financier régional robuste, capable de transformer les défis en opportunités de croissance pour l'Afrique de l'Ouest.

Dans un environnement économique marqué par une complexification croissante des risques, la maîtrise des mécanismes d'assurance et de réassurance devient un impératif pour sécuriser les investissements, optimiser le bilan et accroître l'impact des interventions de développement.

S'exprimant au nom du président de la BOAD, Abdoulaye Daffé a estimé que ce parte-



Échange de parapheurs entre Karim Diarassouba (à gauche) et Abdoulaye Daffé.

nariat, tout en renforçant la coopération avec la CICA-RE, s'inscrit dans la stratégie de la BOAD visant à consolider ses mécanismes de transfert et de partage des risques, notamment dans le cadre de son approche « Originate to Distribute ».

« Cet accord de coopération avec la BOAD marque une étape importante dans notre ambi-

tion commune de mettre l'assurance et la réassurance au service du financement du développement. En associant l'expertise financière de la BOAD et le savoir-faire technique de la CICA-RE en matière de couverture des risques, nous voulons contribuer à sécuriser les projets structurants, renforcer la résilience des économies de

l'UEMOA et favoriser une meilleure mobilisation des capacités africaines au service du développement durable », a souligné pour sa part le Directeur général de la CICA-RE.

La BOAD est l'institution financière de développement commune aux pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec pour mission de promouvoir le développement équilibré de ses États membres et de favoriser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest par le financement de projets prioritaires de développement. La CICA-RE, quant à elle, est un réassureur communautaire de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) avec pour mission de promouvoir le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays membres, de favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous régionales et de contribuer au développement économique de l'Afrique.

Chrystelle.

2E CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION BOAD :

207,9 millions FCFA alloués à des projets à fort impact au Bénin et au Togo



Serge Ekué, président de la BOAD, lors de la réunion du Conseil d'administration de la Fondation BOAD.

Réuni le 6 juillet 2026 à Lomé, le Conseil d'administration de la Fondation BOAD (Banque Ouest Africaine de Développement) a tenu sa deuxième session ordinaire du Conseil d'administration, sous la présidence de Serge Ekué.

Cette rencontre marque une nouvelle étape dans le développement de la Fondation BOAD, qui évolue dans une phase de consolidation et d'action, selon l'institution.

Les administrateurs ont examiné des dossiers relatifs au renforcement de la gouvernance, à la situation financière et au budget de la Fondation. Le Conseil d'administration a notamment approuvé les états financiers de l'exercice 2025 ainsi que le budget de l'année 2026. Les administrateurs ont validé la nomination du commissaire aux comptes et revu une décision concernant la



Aperçu des participants à la session.

gouvernance de la Fondation.

Un soutien à la santé, au social et au patrimoine culturel

Au cours des travaux, les administrateurs ont également analysé des propositions d'intervention dans les domaines de la santé, de la valorisation du patrimoine culturel, et de l'autonomisation économique des femmes vulnérables et du développement social.

Pour ces initiatives, le Conseil d'administration a approuvé une enveloppe globale de 207,9 millions FCFA, en droite ligne de la mission de la Fondation d'accompagner « des projets concrets, porteurs de progrès, de bien-être pour les populations des pays membres et de

préservation de l'identité régionale ».

L'une des initiatives a bénéficié de 32,9 millions FCFA et concerne le secteur de la santé au Bénin. Elle vise à améliorer l'offre de soins en faveur des personnes atteintes de la drépanocytose.

Au Togo, une enveloppe de 55 millions FCFA est destinée à des projets en faveur de l'autonomisation économique des femmes vulnérables et du développement social.

Enfin, 120 millions FCFA financeront la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national au Togo. Un domaine qui demeure encore insuffisamment soutenu.

Joseph MB.

SECTEUR PRIVÉ AU TOGO :

Nathalie Kouassi-Akon (SFI) identifie les chantiers prioritaires pour accélérer la transformation économique



Nathalie Kouassi-Akon.

À l'ouverture, le 30 juillet 2026 à Lomé, de l'atelier de réflexion approfondie sur le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de la Vision 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, Nathalie Kouassi-Akon, Directrice de division de la Société financière internationale (SFI) pour le Golfe de Guinée, a salué la place centrale accordée au secteur privé par le gouvernement dans la stratégie de développement du pays. « Nous notons avec satisfaction que le gouvernement du Togo réaffirme aujourd'hui la place centrale du secteur privé », a-t-elle déclaré, tout en soulignant que des efforts restent à poursuivre pour faire émerger un secteur privé véritablement moteur du développement, à l'image des pays aspirationnels retenus par le Togo dans le cadre de sa plani-

fication économique.

Pour atteindre cet objectif, la responsable de la SFI a identifié plusieurs chantiers prioritaires.

Le premier concerne le renforcement du dialogue entre l'État et le secteur privé. À ce titre, elle estime que « la plateforme nationale qu'est le Cadre de Concertation État-Secteur Privé doit être fortement appuyée dans ses actions ».

Nathalie Kouassi-Akon a également insisté sur la nécessité pour les politiques publiques d'accompagner « la poursuite de la modernisation du climat des affaires, y compris le cadre fiscal général et le contenu local ».

« Ces efforts continus de modernisation du climat des affaires constituent un levier de promotion des investissements privés au Togo, en garantissant l'équilibre entre l'investissement direct

étranger et l'investissement privé domestique », a-t-elle expliqué.

La Directrice de division de la SFI pour le Golfe de Guinée a par ailleurs abordé la question de l'équilibre entre le rôle de l'État actionnaire dans certains secteurs commerciaux et l'attractivité du pays pour les investisseurs privés. Selon Nathalie Kouassi-Akon, « des partenariats public-privé pourraient être envisagés dans ces secteurs, à condition de protéger les intérêts stratégiques du pays et d'assurer la continuité des services publics ».

Elle a cité à titre d'exemple « l'appui récent de la SFI pour faire entrer un investisseur privé au capital de l'opérateur télécom historique du Togo », estimant que cette opération « pourrait servir de modèle, à adapter selon les retours d'expérience des acteurs publics et privés concernés ».

Enfin, Nathalie Kouassi-Akon a invité les participants à intégrer dans leurs réflexions les enjeux liés au genre, aux PME et à l'emploi des jeunes dans les secteurs de l'agro-industrie, de la logistique, des transports et de l'énergie, identifiés comme prioritaires dans le cadre de cet atelier.

Car, a-t-elle rappelé, « une économie prospère se doit d'être inclusive ».

Emile E.

Au Togo, la SFI mise sur les infrastructures et les PME pour stimuler la création d'emplois

La Banque mondiale et la Société financière internationale (SFI), sa branche dédiée au secteur privé, confirment leur engagement aux côtés du Togo à travers des interventions structurantes.

Pour Nathalie Kouassi-Akon, Directrice de division de la Société financière internationale (SFI) pour le Golfe de Guinée, « l'objectif de la Société est de soutenir la création d'emplois de qualité à travers un secteur privé dynamique ».

Entre 2020 et 2025, ce sont 172 millions de dollars (environ 98 milliards de FCFA) que la SFI a injectés dans plusieurs secteurs comme l'industrie manufacturière, l'énergie et les télécommunications, « en réponse aux réformes favorables au secteur privé menées par le gouvernement du Togo », précise Madame Kouassi-Akon.

« La SFI a été un partenaire clé du Togo. Elle a réalisé des investissements structurants dans le Terminal à conteneurs de Lomé, le plus grand port de transbordement d'Afrique de l'Ouest ; a soutenu Contour Global, premier producteur indépendant d'électricité au Togo, mais aussi Ecobank pour l'accès au financement des PME », a-t-elle indiqué.

« Dans le même temps, la Banque mondiale à travers son opération d'appui budgétaire, soutient un solide programme de réformes couvrant entre autres la propriété foncière, l'accompagnement des PME et l'encadrement de l'autogénération d'énergie pour les usages productifs. Les investissements de la SFI et de la Banque mondiale sont destinés à se compléter et se renforcer mutuellement. »

LONATO

Le pari continue les dimanches, avec **Loto Détente**

La famille des produits de la Loterie Nationale Togolaise (LONATO) s'agrandit à partir de ce dimanche 2 août 2026 avec le nouveau tirage, « Loto Détente ».

Tirage hebdomadaire du dimanche à partir de 16h, « Loto Détente » vient s'ajouter aux 13 autres lotos proposés par la LONATO pour le bonheur des parieurs.

L'annonce du nouveau produit a été faite par le Directeur marketing et de l'innovation de la LONATO, Justin Kokouvi Amédomé, lors d'une rencontre avec la presse tenue jeudi 30 juillet 2026, à la Direction générale de la LONATO, à Lomé.

Pour ce nouveau tirage, les parieurs pourront tenter de décrocher des gains grâce aux dix numéros gagnants tirés. La mise minimale reste fixée à 100 francs CFA par ticket, avec la flexibilité de valider jusqu'à 10 grilles par participation, à l'instar des produits existants.

« C'est une opportunité de gagner des lots que la LONATO apporte encore à ses fidèles parieurs. Et pour gagner, la LONATO a conservé la mise minimale de 100 francs qui permet de participer à toutes les classes de jeu. Le Loto Détente permet de gagner comme les autres jeux commercialisés par la Loterie Nationale Togolaise,

avec les différentes possibilités offertes aux parieurs selon le type de jeu choisi mais la LONATO offre aussi la possibilité de choisir l'option de jeu turbo qui dynamise le gain », a indiqué le Directeur marketing et de l'innovation.

Ce nouveau tirage hebdomadaire et dominical, le Loto Détente, offre l'option Double Chance qui permet de décupler les gains. Vous remportez la mise si vos numéros sortent dans les 5 premières ou les 5 dernières positions du tirage.

« L'option Double chance permet d'augmenter la possibilité de gagner parce que c'est 10 numéros qui sont tirés lors du tirage, la première série de 5 et la dernière série de 5 numéros ce qui offre davantage de possibilités de gagner », a précisé M. Amédomé.

Tout comme les 13 autres lotos proposés par la LONATO, les parieurs pourront se faire payer leurs gains inférieurs à 500 000 FCFA dans tous les points de vente sur l'étendue du territoire quel que soit le lieu de validation des tickets. Les chanceux qui toucheront des gains supé-



Justin Kokouvi Amédomé

rieurs devront se rendre dans une agence de la LONATO ou à la Direction générale.

Un plaisir et non une obligation

« L'acte de parier doit rester un plaisir et non une obligation », a rappelé un haut responsable de la LONATO, répondant aux inquiétudes liées aux addictions. En tant que membre de l'Association Mondiale des Loteries, la

LONATO s'engage à promouvoir activement le « jeu responsable » afin de lutter contre la participation des mineurs aux jeux d'argent et la dépendance au jeu.

Comme le souligne Justin Kokouvi Amédomé : « Cette notion de jeu responsable englobe plusieurs actions menées par la LONATO pour prévenir les addictions. Cela commence par l'interdiction d'accès aux

mineurs dans nos points de vente et une grande vigilance demandée à nos gérants face aux joueurs excessifs, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de certains joueurs. Nous collaborons également avec des centres de prise en charge pour aider les parieurs dépendants à s'en sortir ».

Chrystelle

FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ : Une réduction de 70 % accordée aux femmes entrepreneures et aux jeunes entrepreneurs

Le Centre togolais des expositions et foires (CETEF TOGO 2000) annonce une réduction exceptionnelle de 70 % sur les stands, aux femmes entrepreneures et aux jeunes entrepreneurs dans le cadre de la 21^e Foire Internationale de Lomé (FIL).

Cette offre concerne les stands situés à l'étage du pavillon Agou.

« Au lieu de 500 000 FCFA, ces espaces sont proposés au tarif préférentiel de 150 000 FCFA », précise le communiqué signé par le Directeur général du centre, Dr Alexandre de Souza.

« Cette initiative vise à rendre la FIL plus accessible et à permettre à davantage d'entrepreneurs de promouvoir leurs produits, de développer leur réseau

et de saisir de nouvelles opportunités d'affaires », poursuit le communiqué.

Les intéressés peuvent réserver leur stand via le site e-fil.cetef.tg. Les réservations sont ouvertes dans la limite des espaces disponibles.

Emile E.



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES

Dossier Suivi par Mme Francine Adjedda
Tél : 00228 90 57 59 53

N°0175/2026/MEVS/MDCCQ/CETEF/SP

Lomé, le 24 juillet 2026

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Entreprendre. Exposer. Réussir.

Le CETEF ouvre les portes de la 21^e Foire Internationale de Lomé aux femmes et aux jeunes entrepreneurs grâce à une réduction exceptionnelle de 70 %.

Dans le cadre de la 21^e Foire Internationale de Lomé (FIL), le CETEF TOGO 2000 renouvelle, pour la quatrième année consécutive, son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin et des jeunes.

Les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs bénéficient d'une réduction exceptionnelle de 70 % sur les stands situés à l'étage du pavillon Agou. Au lieu de 500 000 F CFA, ces espaces sont proposés au tarif préférentiel de 150 000 F CFA.

Cette initiative vise à rendre la FIL plus accessible et à permettre à davantage d'entrepreneurs de promouvoir leurs produits, développer leur réseau et saisir de nouvelles opportunités d'affaires.

Les réservations sont ouvertes en ligne sur e-fil.cetef.tg dans la limite des stands disponibles.

La Direction Générale souhaite plein succès à tous les participants de cette 21^e édition de la Foire Internationale de Lomé.

Le Directeur Général



Alexandre de SOUZA

IMAGINE DEMAIN

Bimensuel togolais d'information générale

Récépissé N°0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018



Directeur Général
Tété B. MENSAH-BOBOE
Boboejoseph@gmail.com
Tél : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant
Jean-François Pollet

Directeur de publication
ANIKO Koffi Amen
Tél : +228 91024439

Comité de rédaction
Joseph Mensah-Boboe
Anika Koffi Amen (Amen le Saint)
ESSESSI Émile Credo
Armand K

Chroniqueur communication
Cyrille Djami, auteur de la rubrique
"Un monde de COM!"

Mise en page
A. Maxime (+228 91 08 91 02)

Service commercial
+228 70353590 / 93231786 /
79483748

Distribution
Damali Kossi

Imprimerie
Light Print, Qt Forever
1000 exemplaires

Contact
Ayépozo Ibomonou
Tél : (+228) 70353590 / 93231786



**Corruption, arnaque ou
mauvaise conduite ?**

**Ne vous taisez plus.
DENONCEZ-LES !**



Appelez gratuitement



8280



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg